



NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distribution
GENERALE

E/CN.12/265
15 juin 1951
FRANCAIS
ORIGINAL: ESPAGNOL

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE
Quatrième session
Mexico, D. F.
Point 5 de l'ordre du jour

RECENSEMENT DE LA POPULATION DES PAYS
D'AMERIQUE LATINE

Résolution adoptée le 15 juin 1951

LA COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE,
CONSIDERANT l'importance de la documentation statistique
sur la population économique active et sur les ressources de
la main d'oeuvre; et

CONSIDERANT que l'on ne peut obtenir cette documentation
que par les recensements officiels, effectués dans le cadre
d'un programme de recensement approprié, comme celui qui a été
approuvé par les gouvernements des pays de l'Amérique latine;

INVITE les gouvernements des pays latinoaméricains qui ne
l'auraient pas encore fait, à procéder au recensement de la
population de leur territoire, afin que l'on puisse disposer
d'une ample documentation statistique sur la population
économiquement active et les ressources de la main d'oeuvre
dans chaque pays.